



N° 13614*01

DEMANDE DE DEROGATION

POUR LA DESTRUCTION, L'ALTERATION, OU LA DEGRADATION

DE SITES DE REPRODUCTION OU D'AIRES DE REPOS D'ANIMAUX D'ESPECES ANIMALES PROTEGEES

Titre I du livre IV du code de l'environnement

Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations

définies au 4° de l'article L.411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvage protégées

A. VOTRE IDENTITE

(1) A. VOTRE IDENTITE

Nom et Prénom : ou Dénomination (pour les personnes morales) : TOUBOL Alain - ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE GRAND EST (EPFGE)

Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) :

Adresse : rue Robert Blum BP245

Commune : PONT-A-MOUSSON

Code postal : 54701

Nature des activités : Requalification de friches industrielles, urbaines et militaires

B. QUELS SONT LES SITES DE REPRODUCTION ET LES AIRES DE REPOS DETRUIITS, ALTERES OU DEGRADEES

ESPECE ANIMALE CONCERNEE <i>Nom scientifique</i> Nom commun	Description (1)
<i>Motacilla cinerea</i> Bergeronnette des ruisseaux	Site de reproduction. 1 couple.
<i>Troglodytes troglodytes</i> Troglodyte mignon	Site de reproduction. 1 nid observé.
<i>Phoenicurus ochruros</i> Rougequeue noir	Site de reproduction. 3 couples.
<i>Plecotus species</i> Oreillard indéterminé	Aire de repos. Effectif maximal de 1 individu. Site d'hibernation.

(2) préciser les éléments physiques et biologiques des sites de reproduction et aires de repos auxquels il est porté atteinte

C. QUELLE EST LA FINALITE DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTERATION OU DE LA DEGRADATION *

Protection de la faune ou de la flore	☐	Prévention de dommages aux cultures	☐
Sauvetage de spécimens	☐	Prévention de dommages aux forêts	☐
Conservation des habitats	☐	Prévention de dommages aux eaux	☐
Inventaire de population	☐	Prévention de dommages à la propriété	☐
Etude écoéthologique	☐	Protection de la santé publique	☒
Etude génétique ou biométrique	☐	Protection de la sécurité publique	☒
Etude scientifique autre	☐	Motif d'intérêt public majeur	☒
Prévention de dommages à l'élevage	☐	Détention en petites quantités	☐
Prévention de dommages aux pêcheries	☐	Autres	☐

Préciser l'action générale dans lequel s'inscrit la demande, l'objectif, les méthodes, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : voir rapport annexé au CERFA

D. QUELLES SONT LA NATURE ET LES MODALITES DE DESTRUCTION, D'ALTERATION OU DE DEGRADATION *

Destruction	☒	Préciser : travaux de curage, désamiantage et déconstruction des bâtiments au droit du sous-sol postérieurement au 15/09/2025.
Altération	☐	Préciser :
Dégradation	☐	Préciser :

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNELS ENCADRANT L'OPERATION *

Formation initiale en biologie animale	☒	Préciser : bureau d'étude en environnement
Formation continue en biologie animale	☒	Préciser : bureau d'étude en environnement
Autre formation	☐	Préciser :

F. QUELLE EST LA PERIODE OU LA DATE DE DESTRUCTION, D'ALTERATION OU DE DEGRADATION

Préciser la période : postérieurement au 15/09/2025
ou la date :

G. QUELS SONT LES LIEUX DE DESTRUCTION, D'ALTERATION OU DE DEGRADATION

Région administrative : Grand Est
Département : Aube
Canton : Canton de Troyes 5
Commune : Troyes

H - EN ACCOMPAGNEMENT DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTERATION OU DE LA DEGRADATION, QUELLES SONT LES MESURES PREVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPECE CONCERNEE DANS UN ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE

Reconstitution de sites de reproduction et aires de repos ... ☒ **mise en place d'habitats et supports de substitution pour le 01/03/2026 au plus tard**
Mesures de protection réglementaires ☐
Mesures contractuelles de gestion de l'espace ☐ Renforcement des populations de l'espèce ☐
Autres mesures ☐
☐ Préciser :

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population des espèces concernées : **voir rapport annexé au CERFA**

I. COMMENT SERA ETABLI LE COMPTE-RENDU DE L'OPERATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : par le maître d'ouvrage assisté d'un bureau d'étude en environnement

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à Pont-à-Mousson
le 16/06/2025
Votre signature